

ASSOCIATION LOUIS LUCIEN ROCHAT - MAISON FAMILIALE DE VACANCES  
07360 SAINT FORTUNAT SUR EYRIEUX

☎ 04-75-65-24-52

CCP 4889-40 E LYON

OUVERTURE DE LA MAISON FAMILIALE DE VACANCES UNIQUEMENT EN JUILLET ET AOUT

**DEMANDE DE SEJOUR**

Famille .....

Association de .....

Prénoms et âge des parents.....

.....

Prénoms et âge des enfants.....

.....

.....

Adresse .....

Téléphone .....

Personne à prévenir en cas de besoin .....

Date d'arrivée ..... Matin  Après midi

Date de départ ..... Matin  Après midi

Trajet Train  Voiture

Signature du chef de famille Signature des enfants de + de 13 ans

Je soussigné (e), responsable de l'association de : .....

Certifie que Madame et / ou Monsieur : .....

Est (ou sont) abstinents depuis au moins 2 mois ou est (ou sont) engagés dans un processus de soins en vue de l'abstinence.

**Signature du responsable et tampon lisible de l'association.**

Vous voudrez bien pendre connaissance du règlement intérieur ci-joint.

Dans vos réponses à votre demande de vacances à St-Fortunat, nous vous demandons de préciser :

- 1) Etes-vous salarié (e), sans emploi, retraité (e)
- 2) Pour les jeunes ayant 13 ans ou plus, nous leur demandons de signer avec leurs parents ou accompagnateurs le règlement de la maison, nous saurons ainsi qu'ils acceptent la vie collective.
- 3) En cas de départ avant la date annoncée, 6 € par jour et par personne seront retenus sur le prix de pension.

Merci de votre compréhension, veuillez excuser ces précisions mais elles sont données pour la bonne marche de notre maison et une bonne entente entre nous.

A retourner à : Nicole FERRY 494 rue Jean Baptiste martini 69400 VILLEFRANCHE /SAONE  
☎ 04 74 65 32 80

Après le 28 juin, écrire directement à St Fortunat. Les vacanciers désirant venir en août doivent s'inscrire avant le 10 août.

## SAISON 2009

### PRIX DES PENSIONS (par personne et par jour)

- Adultes	22 €
- Enfants de 7 à 12 ans	10 €
- Enfants de 2 à 7 ans	6 €
- Enfants de 0 à 2 ans	gratuit (sauf si les parents bénéficient de bons de vacances)

### PRIX DES REPAS (hors pensions)

- Midi ou soir	10 €
- Nuit + petit déjeuner	15 €

### POUR DES SEJOURS INFERIEURS A 3 JOURS

Une majoration du prix de pension sera appliquée, soit :

- Adultes	25 €
- Enfants de 7 à 12 ans	12 €
- Enfants de 2 à 7 ans	7 €

### POUR LE JOUR DE LA KERMESSE

- Extérieurs	12 €
- Pensionnaires	Sans changement, prix de pension

1 repas supplémentaire à la fin d'une pension = 5 €

*Un étalement peut toutefois être envisagé en cas de problèmes financiers importants.*

---

## REGLEMENT INTERIEUR

Notre maison familiale de Saint-Fortunat, Association Louis Lucien Rochat, a un but précis : mettre à disposition des membres d'associations d'abstinence d'alcool et leurs sympathisants, des moyens leur permettant de passer des vacances heureuses à un prix très raisonnable. « Mais ce n'est pas un hôtel bon marché »

Saint-Fortunat est un petit village ardéchois de 700 habitants, situé à 25 kms de Valence (Drome) dans la vallée de l'Eyrieux. Dans le village il y a quelques commerces, une église, un temple, la rivière « l'Eyrieux » qui fait la joie des pêcheurs, ainsi que la piscine du camping accessible à tous pour un prix raisonnable. Le médecin et la pharmacie se trouvent au village voisin. De nombreuses randonnées peuvent se faire dans les environs.

La maison est ouverte à tous : membres ayant au moment de l'inscription deux mois d'abstinence ou bien engagés dans un processus de soins en vue de l'abstinence. Chaque demande doit être contresignée par le responsable d'une association ou, à défaut par un membre du bureau.

### Quelques règles à respectées :

- ❖ Chaque vacancier est libre de son temps dans la journée, à condition de respecter les heures de repas.
- ❖ L'abstinence totale est de rigueur, à l'intérieur comme à l'extérieur, pour tous ceux qui viennent dans la maison. Si vous recevez parents ou amis veuillez bien le leur préciser.
- ❖ Il est recommandé de ne pas fréquenter les bars.
- ❖ **Toute personne qui perturberait la tranquillité des vacanciers pourrait être exclue**
- ❖ Les parents sont entièrement responsables de leurs enfants. Nous leur demandons instamment de s'en occuper.
- ❖ Ne pas fumer dans les chambres (demandé par les services de sécurité)
- ❖ Tenue correcte exigée

Comme dans toutes les maisons familiales, nous aurons recours à votre aide pour le service de table, la mise en place de la vaisselle et le rangement de la salle à manger, après les repas, à tour de rôle naturellement.

Des sorties en groupe sont organisées en car avec participation financière, et vous pouvez partir en famille quand vous le désirez pour visiter les environs.

Pour les petits animaux de compagnie, demander l'accord au préalable.

Si vous décidez de passer vos vacances à Saint-Fortunat, veuillez écrire dès que possible. Dès que vous aurez envoyé votre feuille d'inscription avec la période choisie, il vous sera répondu sur les possibilités offertes **Votre inscription ne sera retenue qu'après versement de 6 € par adulte et par journée. L'acompte est payable par tout moyen à votre convenance.**

Nous vous demandons d'être très précis pour le jour de votre arrivée et celui de votre départ. Ne jamais arriver avant le jour convenu, la chambre qui vous est attribuée ne serait peut-être pas libre.

Nous vous précisons que **le groupe qui prend la responsabilité de la maison** : organisation, animation et gestion **est bénévole**. Ce sont les membres de l'association qui donnent une partie de leurs congés afin que dure cette belle œuvre.

Nous vous souhaitons « bonnes vacances » dans la joie et l'amitié

---

## CONSIGNES INTERNES

L'association Louis Lucien Rochat vous souhaite un bon séjour dans la maison familiale.

Pour la bonne tenue de la maison, nous vous demandons de bien vouloir assurer l'entretien de votre chambre. Nous tenons à votre disposition tous les produits (poudre à récurer, serpillière, balai etc. ...)

Un petit coup de main sympa » pendant votre séjour pour l'entretien du linge, l'épluchage des légumes, le balayage des parties communes, serait le bienvenu et soulagerait un peu les responsables qui sont, eux aussi, en vacances.

La machine à laver pourra être utilisée, pour cela, vous voudrez bien vous adresser au responsable.

L'association n'est pas responsable des vols qui pourraient survenir dans la maison. Vous pouvez déposer votre argent et vos objets précieux dans le coffre, en vous adressant au responsable.

Une tenue correcte est exigée.

Lors de vos absences penser à fermer les portes et fenêtres de votre chambre (en cas de pluie) afin de protéger les parquets.

Les repas sont pris en commun à la salle à manger pendant les horaires suivants :

Le matin	petit déjeuner	07h.30	10h.00
	Le mididéjeuner	12h.30	
	Le soir diner	19h.30	

## IL EST INTERDIT DE FUMER DANS LES CHAMBRES

Merci par avance pour le respect de ces consignes et  
**BONNES VACANCES**